



ENQUÊTE PUBLIQUE

du 3 janvier au 2 février 2023

Projet photovoltaïque de Cersay

LETTRE D'INFO N°2 · Décembre 2022

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans.



Marc-Alexandre GUILBARD · Chef de projet ·

Depuis 2021, l'équipe d'Eolise mène des **études pour développer un projet photovoltaïque sur la commune de Val-en-Vignes**, plus précisément à l'Humeau Jouanne, au nord-est de Cersay. Nous vous avons informé de ce projet via une première **lettre d'information** en avril 2022, puis avec une **permanence d'information en mairie de Cersay**. Le projet a par ailleurs été présenté aux élus locaux à plusieurs reprises.

Après de **nombreuses études d'impact réglementaires** (faune, flore, paysage...), le projet a été finalisé et déposé auprès de la Préfecture, qui va instruire le dossier et décider de son autorisation. **En janvier 2023, l'enquête publique débute**. Votre participation est importante ! Nous vous rappelons donc, au verso, les informations principales sur le projet ainsi que ses atouts.

HORAIRES DES PERMANENCES



Mairie de **Cersay** ·

Mardi 3 janvier, de 9h à 12h

Mercredi 11 janvier,
de 9h30 à 12h30

Mardi 17 janvier, de 9h à 12h

Mardi 24 janvier, de 9h à 12h

Jeudi 2 février, de 9h à 12h



LES ATOUTS DE LA ZONE D'ÉTUDE

- Un **site artificialisé**
- **Pas de concurrence** avec les parcelles cultivables
- Un **ensoleillement important** et un **relief plat**
- Une **intégration discrète** dans le paysage



Plus d'informations sur
www.eolise.fr/projet/cersay

L'ENQUÊTE PUBLIQUE : COMMENT Y PARTICIPER ?



Photo de la zone de projet, sur l'ancien site d'élevage de visons.

Du 3 janvier au 2 février, les habitants, élus, commerçants, associations, etc. de la commune de Val-en-Vignes peuvent consulter l'intégralité des études et participer à l'enquête publique.

Pour cela, vous pouvez vous rendre aux permanences du commissaire-enquêteur dans la mairie. Vous pouvez également donner votre avis par voie électronique, en envoyant un e-mail avec en objet «Centrale photovoltaïque au sol à Cersay, commune de Val-en-Vignes» à l'adresse : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr.

Le préfet prendra ensuite sa décision sur le projet au cours de l'année 2023.

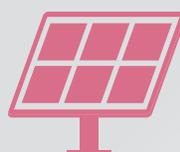


UN PROJET ADAPTÉ AU TERRITOIRE

L'installation d'un parc photovoltaïque permet au territoire d'être acteur de la production d'électricité locale.

En effet, l'ensoleillement de cette zone est important et le terrain plat permet de tirer pleinement profit des rayons du soleil.

Par ailleurs, la zone de projet est à l'écart des habitations et s'intégrera très discrètement dans le paysage.



LE PROJET PERMET DE DONNER UNE NOUVELLE VIE À UN TERRAIN DÉGRADÉ

Eolise a identifié cette zone de projet car elle a été historiquement utilisée comme carrière puis en site d'élevage de visons, aujourd'hui à l'arrêt.

Les infrastructures liées à cet élevage ont artificialisé le sol, qui n'est plus adapté à un usage agricole.

Aujourd'hui, la démarche d'Eolise de développer un projet sur ces "terrains dégradés" permet de donner une nouvelle vie à ces zones, limitant l'artificialisation de nouvelles terres agricoles.



DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI LOCAL

Un parc photovoltaïque sur un territoire est soumis à différents impôts et génère donc des revenus locaux, qui bénéficient également aux riverains.

La fiscalité liée au projet représentera chaque année environ 20 000 euros pour les collectivités locales. Ces revenus sont annuels et dureront 30 ans.

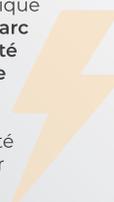
Sur le territoire, des emplois seront également pérennisés et créés dans différents secteurs, pendant le chantier puis durant toute la durée d'exploitation : hôtellerie, BTP, technicien de maintenance, etc.

UNE RÉPONSE AUX CRISES ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Les projets photovoltaïques permettent de produire de l'électricité en émettant très peu de CO₂ (calculé sur la chaîne de production du parc). Ils contribuent ainsi à la lutte contre le dérèglement climatique et les événements extrêmes qui en découlent, comme les canicules qui se sont multipliées cet été.

Par ailleurs, dans le contexte de crise énergétique et de risque de coupure de courant, un parc solaire assure une production d'électricité locale, renforçant l'indépendance énergétique du pays.

Enfin, avec l'envolée des prix, l'électricité produite permet de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs.



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Marc-Alexandre GUILBARD · Chef de projet · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : 05 49 38 88 25 · Courriel : ma.guilbard@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".